BRIGITTE MARSIGNY

Conseiller Municipal Membre de l'UMP



CANDIDATE TETE DE LA LISTE "POUR NOISY TOUT SIMPLEMENT"

Monsieur Alain CASSE Président de l'ADIHBH-V Par mail

Le 18 mars 2014

Cher Monsieur,

Je fais suite à votre lettre du 4 mars dernier ainsi qu'à notre échange de mails d'hier. Vous m'avez interrogée sur notre vision du futur aménagement du quartier des Bas Heurts dont vous présidez l'Association.

Si notre programme concerne bien évidemment l'ensemble de la ville, et non pas seulement un quartier, je vous réponds bien volontiers, d'autant plus que la question de l'urbanisation a déjà fait l'objet d'un des tracts que nous avons distribué et que le programme que je vous ai adressé hier par support électronique en parle longuement. Pas de vaines promesses mais du concret.

Faisant aussi suite aux questions que vous m'avez posées en expert samedi lors de ma réunion publique vous n'ignorez pas que le contrat de développement territorial et la métropole du Grand Paris ont un objet similaire : diminuer fortement la dotation générale de fonctionnement et récupérer un pouvoir absolu sur les villes. Il va donc falloir se battre.

La métropole deviendrait en fait une énorme intercommunalité regroupant Paris et 3 départements de la petite couronne : 92- 93 et le 94. Elle devrait voir le jour <u>le 1er janvier 2016</u>. Il nous sera alors fort difficile de résister à cette révolution qui nous ramènera plusieurs siècles en arrière. Comme vous l'avez si justement relevé, les maires de villes comme Noisy risquent de ne plus avoir grand-chose à décider au plan de l'aménagement de leurs territoires.

Lorsque, par ailleurs, l'on écoute les propos de la Commission des Finances relayés par Messieurs Philippe Dallier sénateur UMP du 93 et Gilles Carrez, député, l'on constate que la France a été mise par BRUXELLES <u>sous contrôle renforcé</u> vu sa brillante situation financière. Le pouvoir actuel est là encore pour 3 ans, avec malheureusement son incompétence à redresser la barre. Les Municipales seront, je l'espère, le premier palier d'une démarche salvatrice pouvant aboutir à une alternance en 2017.

Comment faire des prévisions à 50 ans alors que l'on n'est même pas capable d'en faire à 20 ans!

Pour répondre à la question essentielle touchant l'avenir de l'urbanisation à Noisy le grand, il conviendra tout d'abord d'avoir regagné la Mairie pour pouvoir avoir <u>accès à tous les documents (notamment) officiels</u> et **de <u>les étudier</u>** avant de prendre des bonnes et prudentes décisions.

58 RUE JEAN VAQUIER A NOISY LE GRAND 93160 TEL 0670026207 www.umpnoisylegrand2014.com bm2014@piximel.fr

S'il y a possibilité de faire une refonte du PLU 2011 au niveau des Bas Heurts pour lesquels vous nous avez interpellés, il s'agira :

- de le faire en **réelle concertation** des habitants du quartier et de son association, ce qui n'a jamais été fait jusqu'à maintenant.
- de se garder d'envisager des constructions importantes, même si on les limite en hauteur, sans être sûrs d'en avoir apprécié et réglé tous les impacts à savoir :
- * l'<u>assainissement</u> (expansion de l'Usine d'épuration des eaux usées de Bry et Noisy sera cette fois concernée et de l'Usine des Eaux de Neuilly destinée à produire l'eau de nos robinets)
- * <u>la circulation et le stationnement</u> (désenclaver le quartier sans tout diriger sur Bry, favoriser les parkings publics souterrains sous les nouveaux immeubles)
 - * l'étude préalable du sous-sol (géologique et archéologique)
- * la <u>qualité de l'air</u> (la sur densification entrainant une augmentation de la circulation et donc de la pollution il faudra donc être très vigilants)
 - de faire cesser l'ère des préemptions et des expropriations.
- de proposer le cas échéant une densification du quartier modérée, équilibrée et respectueuse de l'ensemble pavillonnaire préexistant :
 - * on pourra même, par endroit, prévoir 60 logements par hectare
- * les constructions ne devront pas dépasser <u>R+2+ combles</u> et les îlots ainsi bâtis devront tous déboucher sur des <u>espaces verts intra muros</u>. Elles devront par ailleurs se situer <u>au centre du quartier pour aboutir à un épanelage</u> architectural harmonieux qui devra s'incorporer dans le contexte pavillonnaire existant.
- * il conviendra de prévoir aussi une <u>mixité</u> entre les logements, les bureaux, les commerces et l'artisanat, ainsi que les infrastructures indispensables. A cette occasion nous souhaitons prendre en considération la problématique de la petite enfance, mais aussi celle des personnes âgées et des handicapés.
- Pour ce qui concernent **les terrains devenus friches après démolitions par la Mairie actuelle** nous proposons :
- * pour ceux qui se trouvent en périphérie, de les revendre immédiatement pour permettre la reconstruction de pavillons
- * pour ceux qui se trouvent plutôt au centre du quartier, d'y installer des espaces verts provisoires dans l'attente d'une étude complète suscitée de tout le quartier.

En conclusion je dirais que pour moi le maître mot c'est la concertation et le respect de l'avis des personnes concernées. Il ne s'agit pas de faire une ville à sa seule image ou à son seul désir, avec des rêves de "grandeur" qui n'ont plus cours au 21 ème siècle. L'idée c'est de faire en sorte que les noiséens aient envie de rester dans leur ville qui n'est hélas plus un village même s'il y a encore des moutons qui paissent au centre ville lors du marché campagnard... Il faut aussi donner envie à d'autres, notamment des jeunes couples chassés malgré eux du centre de Paris du fait des prix pratiqués, de venir investir à NOISY LE GRAND en s'installant dans un environnement accueillant, réaliste et maitrisé.. L'idéal en fait... au milieu des cerises, des pommes et des habitants enfin heureux...(sans plaisanterie aucune)

Bien cordialement à vous